

# Fiche d'information sur le coronavirus

## Ce qu'il faut savoir sur la maladie causée par le coronavirus et les traitements disponibles

---

Ces derniers mois, vous avez certainement lu et entendu de nombreuses informations sur le coronavirus. Peut-être vous êtes-vous déjà demandé ce qu'il arriverait si vous contractiez le virus. Nous avons réuni ici quelques informations qui vous permettront de savoir ce qui peut se passer en cas d'infection et quels sont les traitements proposés à l'hôpital. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous adresser à votre médecin de famille. Il peut aussi vous aider à rédiger des directives anticipées.

### Symptômes d'une infection par le coronavirus

- La maladie causée par le coronavirus est appelée COVID-19. Ses symptômes les plus fréquents sont la fièvre et la toux. Des maux de gorge, des douleurs musculaires ou une perte soudaine de l'odorat et/ou du goût peuvent également survenir. Chez les personnes âgées, ces symptômes peuvent s'accompagner d'une fatigue générale ou de confusion.

### Évolution de la maladie causée par le coronavirus

- Chez la très grande majorité des personnes, la maladie évolue de manière bénigne. Pour ces **cas bénins**, une hospitalisation n'est pas nécessaire.
- Dans les **cas sévères** seulement, les personnes malades peuvent présenter une détresse respiratoire, un état anxieux, des douleurs ou une confusion. De plus, la maladie peut évoluer vers une pneumonie. Une **évolution sévère** concerne plus fréquemment les personnes particulièrement vulnérables. Ces **patient-e-s à risque** comme on les appelle sont les personnes de plus de 65 ans ou celles présentant une maladie préexistante, comme une hypertension artérielle, une affection chronique du cœur et des voies respiratoires, du diabète ou un cancer, ainsi que les personnes atteintes d'obésité ou de faiblesse immunitaire. Chez 20% de ces patient-e-s, la maladie connaît une **évolution sévère**.

## Prise de décision anticipée concernant les possibilités et les lieux de traitement

---

Dans de nombreux cas, la personne malade a la possibilité de communiquer sa volonté en matière de traitements éventuels directement à ses proches ou à l'équipe médicale. Mais il se peut que, dans le cas d'une évolution grave de la maladie, l'état de santé se détériore rapidement. **Il est donc utile que les patient-e-s à risque, en particulier, réfléchissent assez tôt aux traitements qu'ils souhaiteraient recevoir en cas d'évolution grave et dans quel établissement.**

- **Traitement à domicile ou en établissement médico-social**  
Si le malade est pris en charge à son domicile (dans la mesure où les proches et/ou les soins à domicile ainsi que le médecin de famille peuvent apporter un soutien) ou en EMS, les symptômes tels que la détresse respiratoire, les douleurs et l'angoisse peuvent être traités avec efficacité. Il s'agit en l'occurrence d'une médecine palliative. Si l'évolution est bénigne, une guérison est très probable. Malheureusement toutefois, la majorité des patient-e-s à risque présentant une forme sévère de Covid-19 ne survivront pas à la maladie.

## • Traitement à l'hôpital (sans soins intensifs)

En cas d'évolution sévère de la maladie, l'hospitalisation permet au malade de bénéficier de traitements et d'exams plus poussés que s'il était en EMS ou à domicile, à savoir des radiographies, des tomodensitométries ou des tests de laboratoire. Infections, thromboses et autres complications peuvent être traitées plus efficacement. Il n'en demeure pas moins que même en cas de séjour à l'hôpital, pour la moitié des patient-e-s à risque présentant une forme sévère de la maladie, l'issue est fatale.

## • Traitement aux soins intensifs

Dans les cas très graves, un traitement aux soins intensifs peut être nécessaire, afin de placer le patient ou la patiente sous assistance respiratoire (respirateur artificiel) pour l'aider à respirer. Dans ce cas, la personne est plongée dans un coma artificiel au moyen de médicaments. L'expérience a toutefois montré que l'assistance respiratoire est extrêmement éprouvante, en particulier pour les personnes très fragiles et pour celles atteintes de comorbidités graves. Dans de telles situations, lorsqu'aucun bénéfice ne peut être attendu d'une assistance respiratoire, les médecins se prononcent contre cette mesure. Chez certain-e-s patient-e-s placés sous assistance respiratoire, une amélioration se dessine après quelques jours déjà ; pour d'autres, il faut le cas échéant maintenir l'assistance pendant plusieurs semaines, ce qui entraîne pratiquement toujours des séquelles. Selon la maladie préexistante, près de la moitié des patient-e-s à risque admis aux soins intensifs ne survivent pas.

## Traitement souhaité en cas d'évolution grave

Réfléchissez tout d'abord à vos souhaits et à vos besoins en matière de traitements. Discutez-en avec vos proches en particulier ou avec votre médecin de famille. Qu'est-ce qui est important pour vous ? Quelles sont vos préoccupations, inquiétudes et peurs dans l'éventualité où vous seriez infecté-e par le coronavirus et que la maladie ait une évolution sévère ? Pour que le médecin traitant puisse respecter votre volonté, vous devez vous pencher sur les options de traitement ci-dessous :

- En cas d'évolution sévère de la maladie, est-ce que je souhaite un **traitement de soins intensifs sans réserve**, pendant plusieurs semaines éventuellement, si mon état de santé général me permet de bénéficier d'une assistance respiratoire aux soins intensifs ?
- Ou, si aucune amélioration n'apparaît après quelques jours de traitement de soins intensifs, est-ce que je souhaite que l'on interrompe l'assistance respiratoire et que je bénéficie simplement d'un traitement efficace contre la détresse respiratoire et les autres symptômes éprouvants, comme les douleurs, l'anxiété et le stress ? Est-ce que j'aimerais si possible être transféré-e dans **une unité normale de l'hôpital, à l'EMS ou à domicile** ?
- Ou est-ce que je préfère **renoncer à un traitement de soins intensifs mais être** quand même pris-e en charge à **l'hôpital** pour bénéficier d'un traitement efficace contre la détresse respiratoire et d'autres symptômes éprouvants comme les douleurs et l'anxiété ?
- Ou encore, en cas d'évolution sévère de la maladie, est-ce que je préfère, pour autant que les conditions à domicile, à l'EMS ou à la maison de retraite le permettent, **renoncer à tout traitement de soins intensifs et à toute hospitalisation** ? Dans ce cas également, j'aimerais néanmoins bénéficier d'un traitement efficace contre la détresse respiratoire et les autres symptômes éprouvants, comme les douleurs et l'anxiété.

## Remarques sur les directives anticipées

Dans la plupart des cas, la personne infectée par le coronavirus sera en mesure de communiquer directement à son entourage sa volonté pour la suite du traitement, puisque la maladie n'entraîne pas d'incapacité de discernement. Il est toutefois utile de réfléchir préalablement aux traitements médicaux auxquels on consent ou non. En cas d'évolution sévère de la maladie, les directives anticipées peuvent aider vos proches et l'équipe médicale à accepter votre volonté, tout en vous déchargeant vous-même sur le plan émotionnel.

### Complément à des directives anticipées existantes

Si vous avez déjà établi des directives anticipées, mais que votre position par rapport aux mesures visant à préserver la vie est différente dans le cas du coronavirus, vous pouvez exprimer votre volonté sous la forme d'une indication supplémentaire sur vos directives anticipées ou sur une feuille qui les accompagne : par exemple, refus explicite de la respiration artificielle et souhait de soins palliatifs complets. **Cette indication supplémentaire doit être datée et signée ; elle peut être conservée à domicile (avec les directives anticipées).** Il est important que l'entourage en soit informé.

### Établissement de directives anticipées

Si vous souhaitez établir des directives anticipées, vous trouverez des modèles et des guides sur Internet. Nous vous recommandons toutefois de vous faire conseiller par une organisation ou par le médecin de famille pour l'établissement des directives anticipées du patient.

### Vous trouverez des modèles de directives anticipées et de plus amples informations sur

[palliative.ch](http://palliative.ch)  
[FMH](#)  
[Pro Senectute](#)  
[SAMW](#)  
[CRS](#)

[Exit](#) (allemand)  
[Pallnetz](#) (allemand)  
[GGG Voluntas](#) (allemand)  
[SPO](#)